



Certificat de Toiletteur canin et félin

Débouchés

- Employé de salon de toilettage ou d'animalerie
- Création ou reprise d'entreprise
- Création d'un salon itinérant

Certificat de Toilettier canin et félin

Les conditions d'admission

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Trouver un financement de formation

Ce qu'il faut faire

Pour rentrer en formation, il faut trouver un organisme de financement.

- **Si vous êtes demandeur d'emploi :** contacter le Pôle Emploi ou le service de formation continue de votre Conseil Régional
- **Si vous êtes employé d'une entreprise :** contacter l'organisme auquel cote votre entreprise pour la formation continue
- **L'autofinancement**



Durée de la formation

- 9 mois soit 430 h
- Pour les conditions tarifaires, nous contacter
- Le rythme de l'alternance est de 15 semaines de cours et 15 semaines de stage en entreprise



Contenu de la formation

- Expression et communication
- Initiation économique et juridique - Sécurité Travail
- Mathématiques et Calculs Commerciaux
- Cynologie
- Technique de toilettage
- Dessin appliqué à la profession
- Langue étrangère
- Vente de produits et de services
- Informatique



Ce qu'il faut savoir

L'hébergement n'est pas assuré au sein de l'établissement.